

SUSPENTES P - SUSPENTES E



La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.

FONCTION

- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- À fixer avec deux vis.
- Les suspentes doivent être utilisées pour la fixation de plafond sur support bois.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m² selon le type de pose ou charge.

- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

DESCRIPTION

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346. Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande). Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure / suspente doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

Modèle	Longueur	Épaisseur	Conditionnement	Palettisation	Référence
SUSPENTE P9	90 mm	0,75 mm	Boîte de 100 pièces	400 boîtes par palette Palette de 40 000 pièces	53009
SUSPENTE PL	170 mm	0,75 mm	Boîte de 100 pièces	300 boîtes par palette Palette de 30 000 pièces	53050
SUSPENTE E24	240 mm	0,75 mm	Boîte de 50 pièces	200 boîtes par palette Palette de 10 000 pièces	53026
SUSPENTE E30	300 mm	0,80 mm	Boîte de 50 pièces	200 boîtes par palette Palette de 10 000 pièces	53036
SUSPENTE E40	400 mm	0,80 mm	Boîte de 50 pièces	200 boîtes par palette Palette de 10 000 pièces	53046
SUSPENTE E48	480 mm	0,80 mm	Boîte de 50 pièces	100 boîtes par palette Palette de 5 000 pièces	53048

